



KIT CORDON Y

DOUBLE PHONIE ANEP BOX

NOTICE DE MONTAGE



RECOMMANDATIONS

Cette documentation s'adresse à des professionnels formés et aguerris au milieu ascensoriste.

En conséquence, lors d'une intervention sur un ascenseur afin d'installer les matériels **ANEP**, les règles de sécurité propres à la profession se doivent d'être respectées.

- Utilisation des «**É**quipements de **P**rotection **I**ndividuelle».
- **Consignation** de l'installation avant d'effectuer tous raccordements électriques.
- **Se mettre en sécurité avant d'intervenir en gaine.**
- Respecter la procédure d'accès toit de cabine.

Avant toutes manipulations des appareillages **ANEP**, s'assurer d'avoir au préalable mis ces derniers **HORS TENSION**.



Les équipements électriques doivent être obligatoirement recyclés suivant la Directive n°2012/19/UE du 04/07/12 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)

SOMMAIRE

Sommaire	page 3
Généralités	page 4
Double phonie MIDIS avec BP	page 5
Double phonie MIDIS sans BP	page 6
Double phonie BA-mini-GHP	page 7
Double phonie BA-mini-GHP et BP-PICTO	page 8
Notes	page 9
Garantie	page 11

GÉNÉRALITÉS

- Le **KIT CORDON Y** permet le raccordement de 2 phonies en cabine sur une seule **ANEP BOX** sur le toit de cabine.
- Son utilisation est recommandée pour les cabines d'ascenseurs ou de monte-charges de grandes dimensions (monte-voitures par exemple)



- Certains câbles figurants sur les schémas dans les pages suivantes sont fournis avec les phonies **MIDIS** ou **BA-mini-GHP** ou bouton **BP-PICTO**, et non avec le **KIT CORDON Y**.

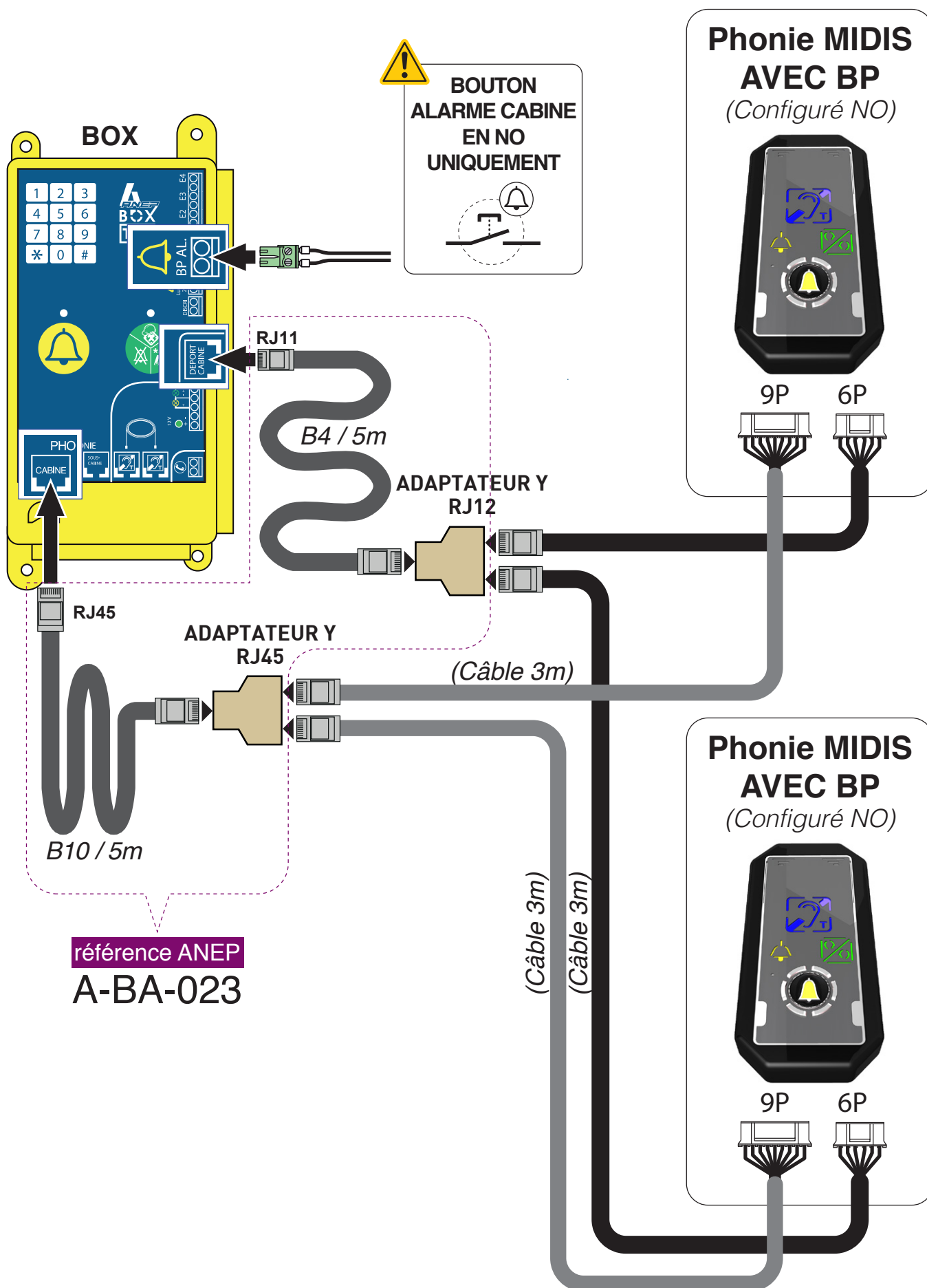


IMPORTANT:

Le bouton d'alarme de la cabine doit être obligatoirement en contact sec et libre de tout potentiel.

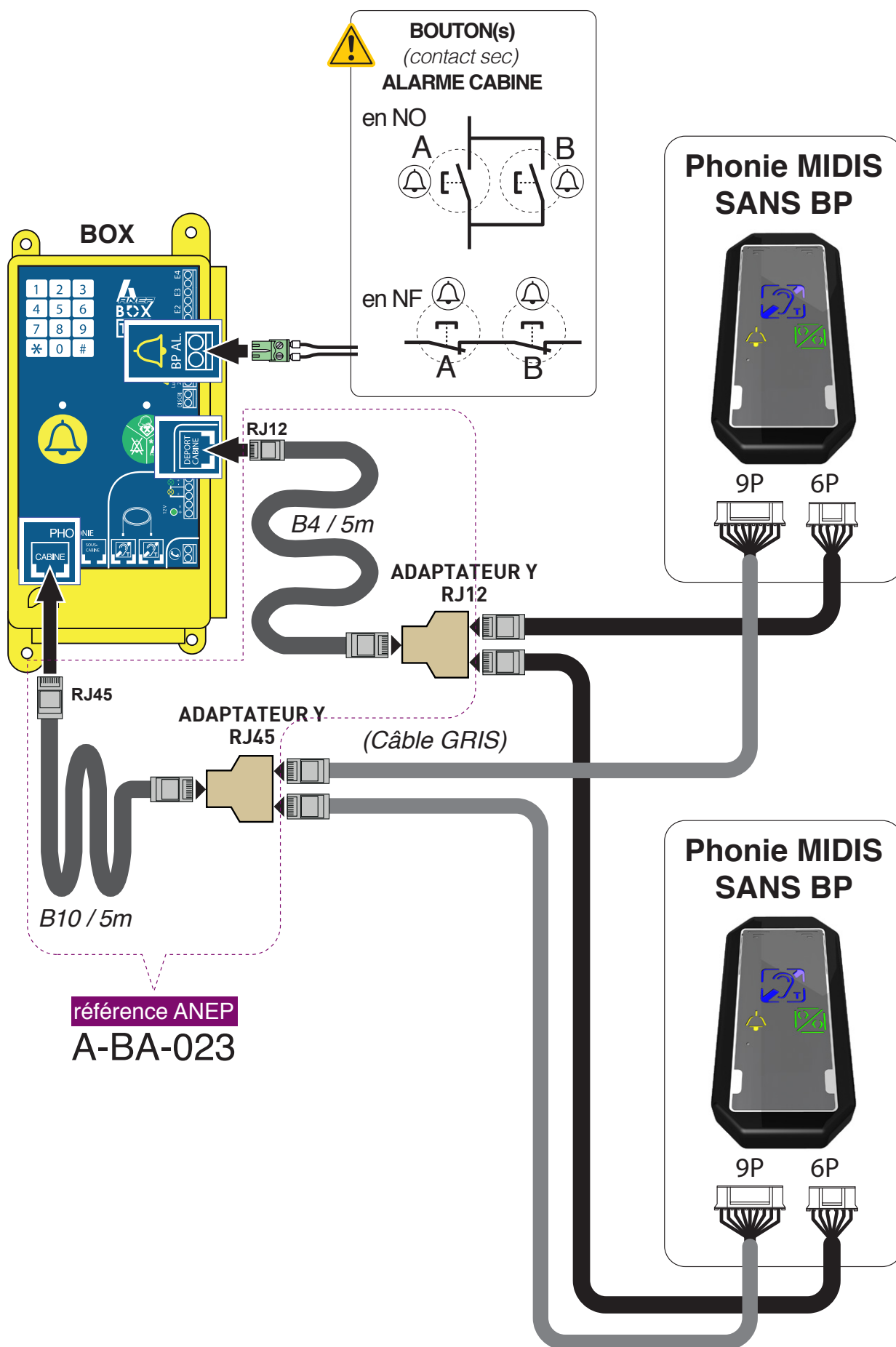
CÂBLAGE POUR DOUBLE PHONIE

Phonie MIDIS AVEC BP



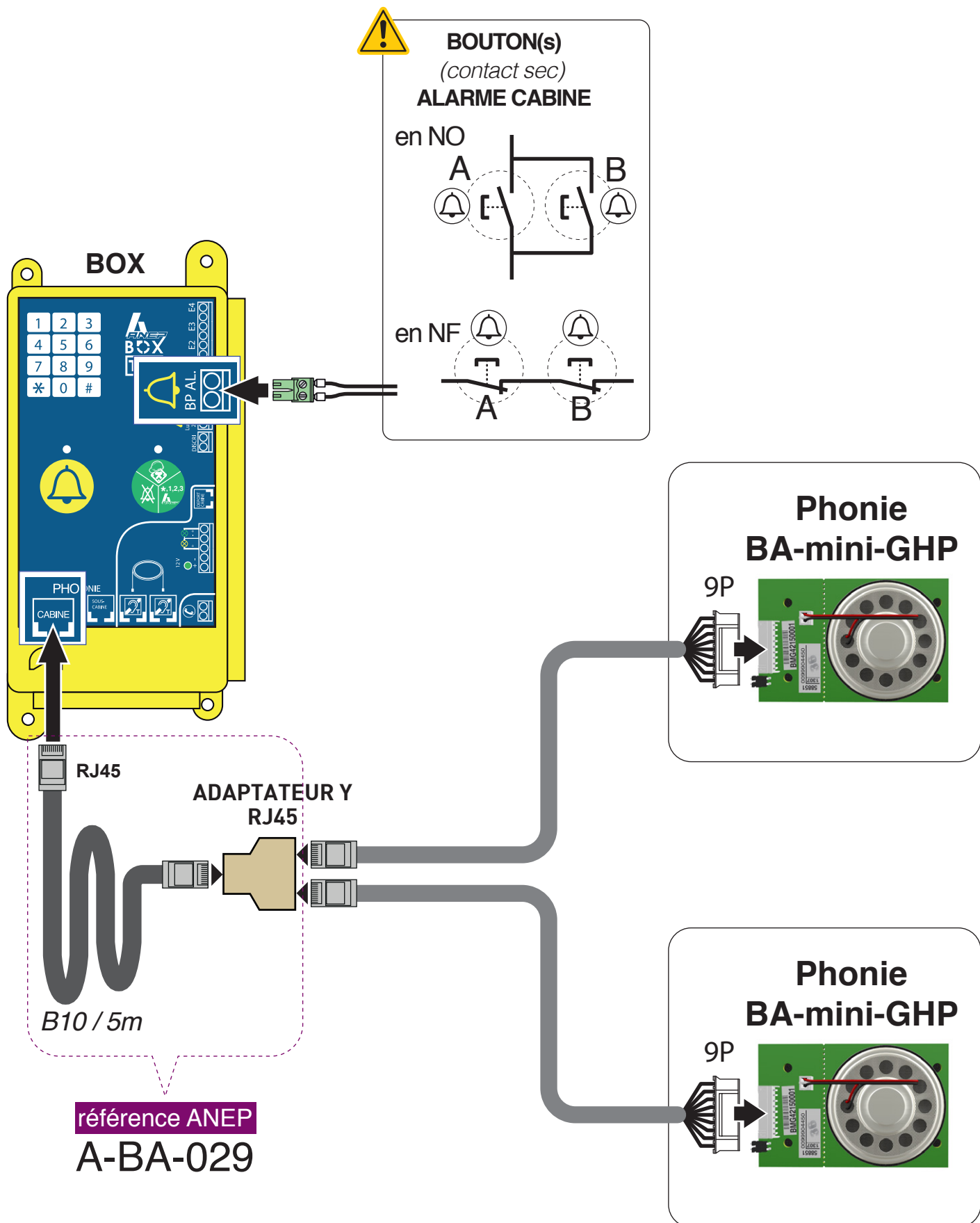
CÂBLAGE POUR DOUBLE PHONIE

Phonie MIDIS SANS BP



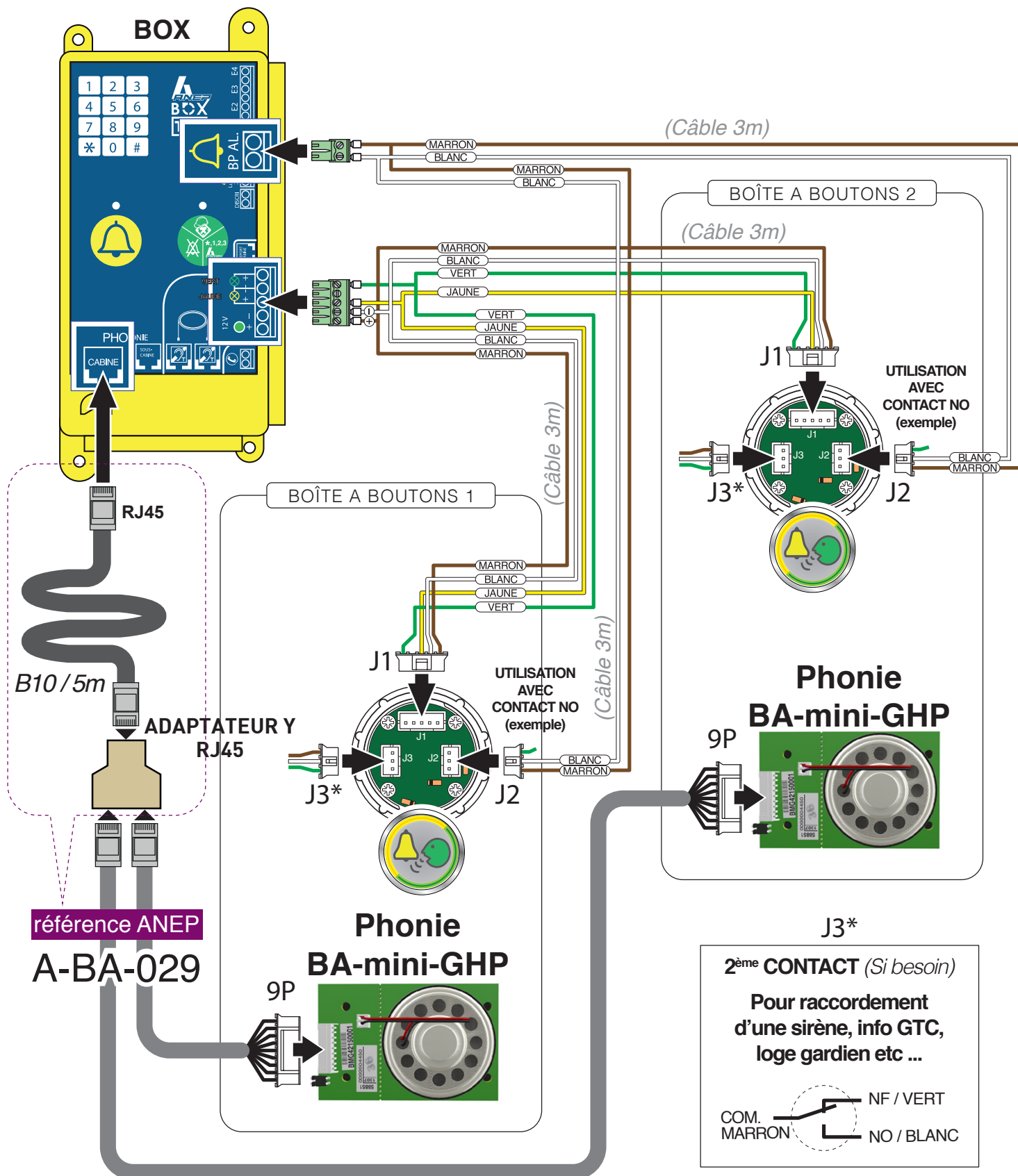
CÂBLAGE POUR DOUBLE PHONIE

Phonie BA-mini-GHP



CÂBLAGE POUR DOUBLE PHONIE

Phonie BA-mini-GHP et bouton BP-PICTO



NOTES

[illegible]

NOTES

[illegible]

GARANTIE

Indépendamment de la garantie légale dont il bénéficie, ce produit est garanti **3 ans** à compter de la date de facturation du produit, à l'exception des batteries et des piles qui sont garanties **6 mois**

Toutefois, cette garantie ne s'applique pas en cas:

- D'utilisation non conforme aux instructions figurant dans ce manuel.
- De détérioration provenant d'une cause extérieure au produit (acte de vandalisme, feu, inondation, orage, surtension...).
- D'une installation effectuée par un installateur non qualifié et non agréé par **ANEP SAS**.
- De modifications ou réparations réalisées par des entités non agréées par **ANEP SAS**.



IMPORTANT

Un soin et une rigueur tout particulier doivent être apportés au câblage et au branchement, afin d'obtenir les meilleurs résultats et une fiabilité optimale du produit.

Le matériel doit être raccordé, installé et programmé dans les règles de l'art de la profession.



LE SERVICE APRÈS VENTE EST ASSURÉ PAR

SAVTEL

4 bis rue de Paris 94470 Boissy-Saint-Léger

Tel : 01 45 98 34 44

Fax : 01 45 69 75 45



Site internet : www.anepstore.com

blog : www.blog.anepanywhere.com